

Les DISI parlent aux DISI

Journal Bien Réel des Services Informatiques



13 mai 2011



NOUS Y SOMMES !

Il aura fallu trois ans de discussions pour arriver à la création des DISI alors qu'elle était entérinée depuis le mois de juillet 2008 ! Que de temps perdu qui aurait pu être utilisé, d'une part à l'établissement d'un schéma directeur informatique digne de ce nom, d'autre part à définir précisément et clairement l'organisation des établissements informatiques (ESI), celui de l'assistance ainsi que les liens fonctionnels entre SI, les DISI et les ESI.

L'administration a préféré diluer les débats et s'éviter ainsi une trop forte opposition syndicale pour parvenir à ses fins et entériner, seule, les décrets de création des DISI lors du CTPC du 29 mars dernier.

Durant les trois années écoulées et ponctuées de nombreux groupes de travail, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires (avec la CGT) a martelé son opposition au projet de l'administration.

Nous avons été rejoints, trop tardivement, par les autres organisations syndicales, lors du CTPC.

Notre position n'était pas simplement de principe. Elle s'appuyait sur l'analyse de la situation et sur notre conviction que les DISI constituent le cadre idéal de futures réorganisations qui mettent en péril l'existence même de certains ESI comme des emplois.

La volonté de l'administration de regrouper dans une seule et même sphère, déconnectée des services administratifs, tous les personnels informaticien, est porteuse de dangers potentiels : la création d'un statut d'informaticien qui sortirait les personnels concernés des statuts particuliers de la DGFiP en les exposant à une gestion ministérielle voire interministérielle et aux dangers d'une possible mobilité géographique et fonctionnelle forcée.

Il nous reste désormais à construire, avec l'ensemble des personnels, les rapports de forces nécessaires pour garantir la pérennité des statuts, des emplois, des missions et des sites.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires s'y emploie, notamment dans le cadre des futures échéances électorales pour lesquelles nous tenterons de présenter, partout où cela sera possible, des listes de candidats issus des différents établissements et des deux filières.

Nos militants, locaux et nationaux sont allés et irons à la rencontre des personnels afin d'échanger sur l'avenir des services informatiques, de présenter nos revendications et de solliciter leur inscription sur nos listes électorales. N'hésitez pas à nous contacter.

Rien ne serait pire que de poursuivre dans la voie suggérée par l'administration de mise en concurrence des établissements et des agents entre eux. Les agents des services informatiques ont montré par le passé et encore récemment (Meyzieu, PUV Pro) leur capacité à se mobiliser dans l'unité pour parer les mauvais coups et faire aboutir leurs revendications.



Editique : un autre monde ?

L'activité éditique des services informatiques, relativement stable du côté de l'ex-DGI, a connu ces dernières années de profonds bouleversements du côté de la filière gestion publique avec, notamment avec l'ouverture du CENT (Centre Editique National du Trésor) rebaptisé CEM (Centre Editique de Meyzieu) et son plan d'accompagnement qui prévoyait, à l'horizon 2011, la fermeture de tous les services d'éditique installés dans les DIT.

Hélas ! La création du CEM n'a pas apporté toute sa dimension dans l'opération, notamment en raison de problèmes de matériels et du manque de volontaires pour venir y travailler, tant les conditions de vie au travail étaient et sont toujours particulièrement difficiles.

Dès l'ouverture du débat fusion, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a demandé un réexamen du plan éditique de l'ex-DGCP qui tiennent compte du nouveau contexte de la fusion. Il s'agissait notamment de revoir les options offertes aux agents de la filière éditique qui devaient quitter leurs emplois au fur et à mesure de la fermeture des services éditiques des DIT. Nous avons pu ainsi obtenir la possibilité, pour ceux qui le souhaitent, de continuer à exercer le même métier dans un CSI quand ce dernier était installé dans la même agglomération et qu'un service EIFI (Edition Impression Finition) y était installé.

Ces services ont, de manière générale, besoin de main d'œuvre, notamment en période de forte activité où il est encore trop souvent fait appel à des agents d'autres services du CSI.

Sur le CEM même, le premier fait d'armes de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, a été le soutien apporté aux agents du site pour l'obtention d'une prime qu'ils réclamaient depuis déjà longtemps et sans succès.

Certes les conditions de travail doivent encore être au cœur de nos préoccupations dans cette véritable usine, mais l'obtention de cette prime a fait du bien aux agents et aux militants locaux de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires. L'action syndicale déterminée paye toujours !

Le problème actuel du CEM réside dans sa montée en puissance, largement retardée par un matériel inadapté. La troisième chaîne d'impression récemment mise en place ne répond aucunement aux tests et aux attentes et son avenir est compté.

Du coup, le plan de fermeture des services d'éditique des DIT continue de prendre du retard. On pourrait s'en réjouir sauf que les conditions de travail et d'exercice des missions dans ceux qui restent en activité sont loin d'être satisfaisantes. Rennes et Toulouse devraient fermer en août 2011, le service éditique de la TGAP au 1er septembre et Châlons fin 2011/début 2012. Pour le surplus, ce sera en fonction de la montée en puissance du CEM.....

Assistance : lever les malentendus

Parmi les sujets connexes à la mise en place des DISI qui ont fait débats et qui continuent à susciter des échanges, celui de l'assistance se place en bonne position.

Dès le lancement des groupes de travail, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a fermement exigé que le sujet de l'assistance soit abordé avec une vision d'ensemble et pas par petits bouts, comme l'administration le prévoyait. Il aura fallu batailler des mois pour obtenir un schéma global qui demeure très incomplet. Dans l'intervalle la DG a poussé ses pions pour préparer une profonde réorganisation de l'assistance téléphonique au travers de la généralisation des PUV (Plateaux Uniques Virtuels).

Ainsi l'essentiel des échanges se sont-ils focalisés, d'abord, sur l'architecture de l'assistance de proximité.

SAU versus CMI ?

De manière très caricaturale, la DG a tenté (et en partie réussi) une opération de division syndicale ou plutôt d'isolement de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires que certains n'ont pas hésité à utiliser contre nous.

Cette stratégie est arrivée à son paroxysme en mai 2010, quand l'administration a sollicité, après avoir oscillé entre deux solutions, l'arbitrage des OS sur le rattachement futur de l'assistance. Pour notre part nous avons refusé d'entrer dans une forme de cogestion et surtout de choisir entre les revendications des SAU et celles des CMI.

Notre ligne revendicative en l'espèce a été largement déformée et transformée en une défense exclusive des CMI de l'ex-DGI. C'est faux et archi-faux !

Notre position s'est appuyée sur celle que nous tenons depuis le début dans le cadre de la fusion et pour tous les services : respect des métiers !

Ainsi avons-nous défendu l'idée que chacun des acteurs de l'assistance de proximité, SAU d'un côté et CMI/CMIBd de l'autre, pouvait continuer, sans nuire à la qualité reconnue de l'assistance, de travailler dans des conditions identiques à celles qui existaient avant la fusion, sous réserve d'un pilotage unifié.

Concernant le rattachement hiérarchique, nous avons relayé auprès de l'administration la position majoritaire des personnels CMistes qui souhaitaient rester sous responsabilité des directions locales, ce qui ne nuisait, au passage, en

rien à la situation des agents de l'autre filière.

Au final, la situation telle que nous pouvons l'observer aujourd'hui est bien celle que revendiquait tant les CMI que les SAU, notamment pour ces derniers le maintien, partout où elle était d'actualité avant la fusion, de la polyvalence entre travaux d'assistance téléphonique et travaux d'assistance technique sur le terrain et modulo pour les premiers un rattachement à la DISI qui ne sera pas sans poser rapidement des problèmes très concrets.

Il n'est pas inutile de faire remarquer ici que la polyvalence revendiquée par les SAU est mise à mal d'abord par la mise en place programmée des PUV plus que par la situation faite au CMI de l'ex-DGI dans les CID.

Surtout, la mise en place des PUV, consacre la séparation nette entre l'activité d'assistance téléphonique et celle d'assistance technique de proximité. Se pose alors la question du calibrage des équipes et de modalités de choix et d'affectation entre les deux métiers pour les agents, particulièrement dans les villes sièges d'un ESI ex-DIT ?

Au fil de nos visites sur le terrain nous apprenons l'histoire et l'historique de la création des SAU, modèle d'organisation imposé à des personnels qui avaient comme seule activité l'intervention technique sur le terrain et que l'ex-DGCP a plongé dans un dispositif mixte en contrepartie d'une certaine polyvalence ! Nous mesurons mieux leur réaction à notre égard, nous qui avons revendiqué, pour les CMI de l'ex-DGI, qu'ils ne soient pas contraints à la polyvalence.

Mais la vraie question qui se pose aujourd'hui est de savoir de quel type d'assistance les utilisateurs ont besoin et si l'assistance téléphonique telle que le préconise la DG est, en toute circonstance la meilleure. Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires il est inconcevable que des agents, qui détiennent une qualification informatique de PAU deviennent, à terme et sous l'effet de la nouvelle organisation imposée par l'administration de justes standardistes.

La réflexion sur l'organisation de l'assistance, dans toutes ses dimensions (AT, SIL, CID, AES, MSR etc...) doit donc se poursuivre, même si le modèle PUV a encore aujourd'hui la faveur de la DG. La situation n'est pas figée et ce n'est que par l'intervention des acteurs et de leurs représentants que les lignes peuvent bouger et la situation des personnels s'améliorer.



BULLETIN DE CONTACT



Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

NOM (marital) _____ Prénom _____

NOM (patronymique) _____ Date de naissance : _____

GRADE : _____ ECHELON : _____ TEL : _____

ADRESSE ADMINISTRATIVE : _____

ADRESSE mel : _____

Je souhaite recevoir des informations par mel OUI NON

J'accepte de distribuer la presse syndicale OUI NON

Je souhaite adhérer à l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires OUI NON

Signature :

Coupon à remettre à votre correspondant ou à renvoyer à : Union SNUI-SUD Trésor Solidaires
Boîte 29, 80 rue de Montreuil 75011 Paris - Tel 01.44.64.64.44 - snuisudtresor.fr - union@snuisudtresor.fr